

USBT97 - Droit de la construction

Présentation

Prérequis

Public concerné : Professionnels du BTP et de l'architecture

Niveau : L3

Diplôme prérequis : Bac+2 Génie civil

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les bases indispensables à la compréhension du droit de la construction
- Développer des reflexes juridiques de bonne pratique directement applicables sur chantiers
- Donner des points de repère et des réflexes utiles pour une pratique professionnelle exposée aux normes environnementales, risques et à la responsabilité des professionnels de la construction

Compétences

- Appliquer les fondements du droit de la construction et, plus spécialement, du droit de la construction durable
- Comprendre le droit en analysant les règles pour une meilleure pratique en situation du droit de la construction

Programme

Contenu

L'enseignement présente en 5 thèmes les **principes applicables** et les **conséquences pratiques du droit de la construction en général et du droit de la construction durable** en particulier.

Il s'agit d'envisager les règles relatives aux **normes environnementales** et à la **préparation de l'opération de construction**, au **chantier de construction** et les **conséquences de l'opération de construction** (responsabilités des constructeurs, assurances).

Les **5 thèmes** sont les suivants :

- L'opération de construction publique et privée
- L'opération de construction, des autorisations à obtenir
- L'opération de construction, des incidents en cours de chantier
- L'opération de construction, l'achèvement du chantier et la réception
- L'opération de construction, les responsabilités et les assurances

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US

Seconde session : Selon le règlement spécifique de la formation en alternance

Mis à jour le 07-04-2023



Code : USBT97

Unité spécifique de type mixte
3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-Sébastien VILLEFORT

Contact national :

Chaire de BTP
292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net